

Procès-verbal de la trente-neuvième assemblée générale de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec tenue le 13 août 2016, à 8 h 45, au Domaine Joly-De Lotbinière.

1. OUVERTURE DE LA 39^E ASSEMBLÉE

Avant de débiter l'assemblée proprement dite, le président de la Fédération, M. Yves Chantal, souhaite la bienvenue à tous les participants.

Il invite la présidente d'honneur de la Journée, M^{me} Hélène Leclerc, directrice générale du Domaine Joly-De Lotbinière, à prononcer quelques mots.

M. Chantal présente ensuite les membres du conseil d'administration puis, il fait la lecture des organismes présents et invite les présidents et présidentes de chaque organisme à se lever lorsque nommés.

L'assemblée est déclarée ouverte à 9 h 20 par le président de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, M. Yves Chantal, qui demande d'entériner une résolution du conseil d'administration pour nommer M. Georges Smith, président de l'assemblée et de l'élection, et M^{me} Sylvie Rouleau, secrétaire de l'assemblée et de l'élection.

M. Louis Lévesque, de la Société d'horticulture de Saint-Félicien propose d'entériner la résolution; appuyé par Mme Lucie Fillion, de la Société d'horticulture et d'écologie de Deux-Montagnes.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le président de l'assemblée informe l'assistance qu'il a reçu la confirmation écrite de la secrétaire de la Fédération à l'effet que l'avis de convocation a été envoyé aux membres conformément aux règlements généraux. Copie de l'avis de convocation et de la déclaration de la secrétaire sera jointe au dossier de l'assemblée.

3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Le président de l'assemblée mentionne que le rapport de la secrétaire indique que 32 organismes sont présents sur les 180 sociétés et comités en règle à ce jour, ce qui représente 17,78% des membres. Il y a 32 délégués.

IL Y A QUORUM et l'assemblée peut poursuivre ses délibérations.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du Jour

1. *Ouverture de l'assemblée*
2. *Constatation de la régularité de l'avis de convocation*
3. *Vérification des présences et du quorum*
4. *Adoption de l'ordre du jour*
5. *Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 août 2015 et suites*
6. *Rapport du président*
- 6.1 *Présentation du rapport des activités de l'année 2015-2016*
- 6.2 *Présentation des rapports de nos programmes*
7. *Rapport financier*
- 7.1 *Nomination d'un expert-comptable pour les états financiers 2015-2016*
- 7.2. *Présentation du rapport financier 2015-2016*
- 8 *Nomination d'un expert-comptable pour les états financiers 2016-2017*
9. *Adoption des amendements aux règlements généraux*
10. *Présentation du Plan de développement 2016-2020*
11. *Élection des membres du conseil d'administration*
12. *Montant de la cotisation pour 2016-2017s*
13. *Assemblée générale 2017 lieu et date*
14. *Fondation René Paquet pour l'horticulture et l'écologie*
15. *Questions diverses*
16. *Levée de l'assemblée*

Après lecture de l'ordre du jour, le président de l'assemblée demande s'il y a des sujets à ajouter à l'article 15 de l'ordre du jour « Questions diverses ».

Le président de l'assemblée demande un ajout au point 7

- Nomination du Groupe Mallette pour la préparation des états financiers 2016 suite à la démission de M. Gilles Martel avant la fin de son mandat.

Aucun ajout n'est demandé par les membres.

M. Normand Zemanich, de la Société de la d'horticulture de Drummondville propose l'adoption de l'ordre du jour; appuyé par M^{me} Suzie Grenier, de la Société d'horticulture et d'écologie de Charlesbourg. Le point 15 demeurera ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 15 AOÛT 2015 ET SUITES

Le président de l'assemblée demande s'il y a une proposition à l'effet de dispenser la secrétaire de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 août 2015.

M^{me} Dyane Therrien, de la Société d'horticulture de Drummondville propose de dispenser la secrétaire de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 août 2015; appuyée par M^{me} Diane Côté, de l'Association faune et flore de Val-des-Lacs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Aucune demande de correction n'est formulée par les membres.

Le président de l'assemblée demande s'il y a une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 août 2015.

M^{me} Dyane Therrien, de la Société d'horticulture de Drummondville, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 août 2015; appuyée par M^{me} Diane Côté, de l'Association faune et flore de Val-des-Lacs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président de la Fédération, M. Yves Chantal, présente le rapport des activités de l'année 2015-2016.

6.1. Présentation du rapport des activités de l'année 2015-2016

En 2015-2016, la Fédération a renouvelé des ententes avec ses partenaires; a siégé au conseil d'administration de la Corporation des Fleurons du Québec et à la Table filière de l'horticulture ornementale du Québec; a participé à plusieurs salons et expositions horticoles; a assuré la continuité de travaux dans plusieurs dossiers dont la modification des règlements généraux de la Fédération, le Plan de développement 2016-2020, les demandes de subventions à être présentées dans les ministères ou organismes des différents paliers de gouvernements; le support financier accordé aux trois programmes, ainsi que les prix décernés pour les différents concours; l'ajout de nouveaux privilèges pour les membres et une présence accrue sur les médias sociaux.

M. Chantal souligne également que deux membres du conseil d'administration de la Fédération siègent au conseil d'administration de la *Fondation René Paquet pour l'horticulture et l'écologie*.

Le président rappelle que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) demeure la principale source de financement de notre organisme et que nous devons continuer nos efforts pour recruter de nouveaux partenaires financiers.

Il termine en remerciant M^{me} Sonia Houle pour sa grande disponibilité et son implication dans la bonne gestion de la Fédération, les membres du conseil d'administration ainsi que les commanditaires pour leur appui et leur soutien. Il sollicite la collaboration des membres pour que la Fédération puisse continuer à leur offrir des services de qualité.

Le président d'assemblée déclare que le rapport d'activités de l'année 2015-2016 est formellement reçu par l'assemblée.

Une copie de ce rapport sera jointe au dossier de l'assemblée.

6.2. Présentation des rapports de nos programmes

Le président de la Fédération invite M^{me} Adèle Côté à présenter le rapport annuel du programme *Initiation des jeunes à l'horticulture*.

Il invite ensuite M. André Viger à présenter les rapports annuels des programmes *L'horticulture et les aînés* et *Écologie et environnement*.

Le président remercie Adèle Côté et André Viger ainsi que les administrateurs qui ont travaillé dans ces dossiers. Il félicite les membres qui ont présenté un projet et encourage les organismes à participer en plus grand nombre; il rappelle que toute l'information est disponible sur le site de la Fédération.

7. RAPPORT FINANCIER

7.1. Nomination d'un expert-comptable pour les états financiers 2015-2016

Suite au départ de M. Gilles Martel avant la fin de son mandat, le président de l'assemblée demande une proposition pour la nomination du Groupe Mallette pour la préparation des états financiers 2015-2016 de la Fédération.

M^{me} Luce Garon, de la Société d'horticulture et d'écologie de Kamouraska-L'Islet propose la nomination du Groupe Mallette pour la préparation des états financiers 2015-2016; appuyée par M. Roger Germain, de la Société d'horticulture de la Mauricie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2. Présentation du rapport financier

M^{me} Sylvie Rouleau, trésorière, présente le rapport financier pour l'année 2015-2016.

En résumé, les produits se montent à 126 296 \$ à comparer avec 126 518 \$ l'an dernier, les dépenses se montent à 124 160 \$ à comparer avec 123 546 \$ l'an dernier laissant un surplus de 2 136 \$ à comparer avec un surplus de 2 672 \$ l'an dernier.

Le président de l'assemblée demande aux membres s'ils ont des questions sur les états financiers et après que le président de la Fédération eut répondu à toutes les questions déclare que le rapport sur les états financiers est formellement reçu par l'assemblée.

Une copie de ce rapport sera jointe au dossier de l'assemblée.

8. NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE

Le président de l'assemblée informe que la Fédération a procédé à un appel d'offre pour l'embauche d'une firme comptable. Le groupe Mallette a été sélectionné et approuvé par le conseil d'administration.

Le président de l'assemblée demande une proposition pour nommer Groupe Mallette pour l'année financière 2016-2017.

M. Yves Lambert de la Société blainvilloise d'horticulture propose la nomination de Groupe Mallette pour l'année financière 2016-2017; appuyé par M. Roger Germain, de la Société d'horticulture de la Mauricie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FÉDÉRATION

Le président Yves Chantal présente le projet de modifications des articles 16, 17,3 et 21 des règlements généraux qui a été approuvé par les membres du conseil d'administration.

Le président de l'assemblée demande aux membres de ratifier une à une les modifications afin de les mettre en vigueur.

Article 16 – Assemblée du conseil et quorum

M. Normand Zemanchik, de la Société d'horticulture et d'écologie de Drummondville propose l'adoption de l'article 16; appuyé par M. Gilles Paradis, de la Société d'horticulture et d'écologie les Trois Clochers.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Article 17.3 – Comité de mise en candidature

M^{me} Aline Côté-Lamarche, de la Société d'horticulture et d'écologie de Malartic propose l'adoption de l'article 17; appuyée par M^{me} Diane Labrèche, de la Société d'horticulture et d'écologie de l'Outaouais.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Article 21 – Conseil exécutif

M^{me} Lise Paquin, de la Société d'horticulture et d'écologie de Dunhan propose l'adoption de l'article 21; appuyée M. Gilles Paradis, de la Société d'horticulture et d'écologie les Trois Clochers.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2016-2020

Le président de la Fédération présente le Plan de développement 2016-2020 requis par le Ministère (MEES) et divulgue le nouveau crédo de la Fédération : « Cultivons notre mieux-être collectif ». La version intégrale du plan sera affichée sur le site Internet.

M. Réjean Paradis, de la Société d'horticulture et d'écologie de Sherbrooke propose l'adoption du Plan de développement 2016-2020; appuyé par M^{me} Diane Labrèche, de la Société d'horticulture et d'écologie de l'Outaouais.

11. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président d'assemblée et président de l'élection, M. Georges Smith, demande à M. Yves Chantal, président du comité de mise en candidature, de faire son rapport.

Le président du comité annonce que cette année cinq postes sont à combler et que trois candidatures ont été reçues dans les règles et les délais fixés. Les candidatures acceptées sont les suivantes : M^{mes} Clarisse Courchesne, Sonia Houle et M. Jean-Pierre Guillot.

Le nombre de candidats étant inférieur au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare qu'il n'y a pas lieu d'avoir une élection.

Conformément aux règlements, le président d'élection déclare ces trois personnes élues comme administrateurs de la Fédération pour un terme de deux ans ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Le président d'élection annonce que deux postes demeurent vacants et il invite les personnes intéressées à soumettre leur candidature.

M. Gilles Charrette, de la Société d'horticulture et d'écologie de Delson, suggère que la Fédération envoie un courriel aux membres pour les aviser que des postes sont vacants sur le conseil d'administration. Le président de la Fédération répond que cette suggestion sera prise en considération.

12. MONTANT DE LA COTISATION POUR 2016-2017

M^{me} Sylvie Rouleau, secrétaire et trésorière recommande de laisser le montant des cotisations pour l'année 2016-2017 identique à celui de l'année précédente, soit :

Membres réguliers :	0 à 150 membres :	95 \$
	150 à 300 membres :	110 \$
	plus de 300 membres :	120 \$

Membres affiliés - Jardins la cotisation annuelle demeure à 115 \$

Membres affiliés - Commanditaires la cotisation annuelle est à 120 \$

À la suggestion du conseil d'administration, Mme Suzie Grenier, de la Société d'horticulture et d'écologie de Charlesbourg, propose que la cotisation annuelle demeure la même selon ce qui a été présenté; appuyée par Mme Aline Côté Lamarche, de la Société d'horticulture et d'écologie de Malartic.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. JOURNÉE DE LA FÉDÉRATION 2017

Le président de la Fédération déclare que la Journée se tiendra le 12 août 2017 et que l'endroit sera annoncé dès que les détails seront confirmés.

M^{me} Annie Dupras, de la Société d'horticulture et d'écologie de Rosemère suggère que la Fédération considère le Jardin botanique de Montréal dans le cadre du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal.

Le président répond que cette possibilité sera étudiée.

14. FONDATION RENÉ PAQUET POUR L'HORTICULTURE ET L'ÉCOLOGIE

M. Georges Smith explique le mandat et les objectifs de la Fondation et présente le rapport annuel. Il annonce qu'en 2016-2017, les membres du conseil d'administration de la Fondation se pencheront sur un plan d'action qui sera par la suite développé en collaboration avec le Fédération.

Le président de la Fédération remercie M. Georges Smith et le félicite pour son travail et son engagement.

15. QUESTIONS DIVERSES

Le président de l'assemblée demande aux membres s'ils ont des questions.

M^{me} Ginette Moisan de la Société d'horticulture de Québec demande si la Fédération pourrait obtenir pour les membres un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la vente de billets de tirage de type moitié-moitié lors d'activités.

Le président répond que la Fédération s'informerait auprès la Régie des modalités d'acquisition d'un tel permis.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Claudette Bessette, de la Société d'horticulture Haut-Richelieu, propose la levée de l'assemblée; appuyée par M. Pierre A. Gauvin de la Société d'horticulture de Ste-Foy. Il est 11 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Georges Smith
Président de l'assemblée

Sylvie Rouleau
Secrétaire de l'assemblée